



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 6 JUILLET 2023

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

### **Délibération n° 59 - Jury d'assises 2024 – Etablissement de la liste communale préparatoire à la liste annuelle - Tirage au sort de 30 personnes à partir de la liste générale des électeurs**

Le six juillet 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le trente juin 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

#### Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme DEGRE, M. SINENBERG, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

#### Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON  
M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme BOMBRAY  
M. KESKIN a donné procuration à M. NOMARI  
Mme PAYET a donné procuration à Mme SONNET  
M. EMERIAU a donné procuration à M. MARSOLLIER  
M. BEASSE a donné procuration à M. LE MOEL



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**OBJET : Jury d'assises 2024 – Etablissement de la liste communale préparatoire à la liste annuelle - Tirage au sort de 30 personnes à partir de la liste générale des électeurs**

REF : Lettre de Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique du 27 avril 2023

**EXPOSÉ**

Conformément à la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 modifiée, la Circulaire n°79.94 du 19 février 1979 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et le Code de Procédure Pénale, Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique demande de procéder au tirage au sort de 30 personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux Assises de la Loire-Atlantique en 2024.

**DECISION**

Ce tirage au sort devant avoir lieu publiquement, conformément à l'article 261 du Code de Procédure Pénale, il vous est proposé d'y procéder.

Fait à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 6 juillet 2023

La secrétaire de séance,



Ilona HEBERT

Le Maire,



Alain HUNAUULT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230713-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-07-2023

Publication le : 13-07-2023

Le Maire,  
Alain HUNAUULT

